

LE P'TIT MAREUILLAIS

MAI 2017

SPECIAL BUDGET COMMUNAL

Chères Mareuillaises, chers Mareuillais,

Cette année, votre budget communal a été voté plus tardivement que d'habitude, le 7 avril dernier, en présence de notre trésorier, Monsieur Alain MALLARD. Vous pourrez trouver dans les pages suivantes, le détail de tous les chapitres que ce soit en fonctionnement ou en investissement.

Vous pourrez constater à sa lecture que les finances de votre commune sont toujours bonnes et que les choix des travaux programmés et les coûts maîtrisés sont la réplique d'une gestion suivie.

De fait, nous n'avons pas jugé utile d'augmenter les taux d'imposition des trois taxes communales. Le report en fonctionnement de l'année 2016 s'élève à 137 955.76 euros.

Vous constaterez une diminution des subventions communales, Je m'en expliquerai dans ce journal. Nous restons très vigilants sur nos dépenses car les dotations de l'Etat diminuent chaque année.

Pour 2017 nous allons investir essentiellement sur la voirie et les places communales. Ce qui est à noter également, c'est la baisse significative des remboursements des emprunts; l'annuité s'élève pour 2017 à 7 562.18 euros, ce qui correspond au dernier emprunt concernant le nouveau bâtiment scolaire.

Nous veillons à maintenir un report en fonctionnement correct afin de palier à d'éventuelles dépenses imprévues.

Les membres du Conseil municipal vous souhaitent une bonne lecture et restent à votre écoute si besoin.



BUDGET PRIMITIF 2017

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	190 703.51
	Entretien des bâtiments	15 000.00
	Entretien des voies et réseaux	4 500.00
	Eau, électricité, carburant, téléphone, timbres, site Internet, indemnité trésorier, honoraires	12 345.00
	Taxes et impôts	1 020.00
	Assurance, maintenance, entretien terrains, entretien matériel roulant, entretien petit matériel	16 110.00
	Fournitures administratives & diverses	8 250.00
	Fêtes et cérémonies	4 000.00
	Autres (somme qui peut être utilisée pour régler des investissements non prévus)	129 478.51
012	CHARGES DE PERSONNEL	63 155.00
	Personnel de remplacement	2 600.00
	Personnel titulaire	14 500.00
	Personnel non titulaire	9 500.00
	Personnel en contrat aidé	18 000.00
	Charges sociales	18 555.00
014	Fonds de péréquation intercommunale et communale	5 000.00
022	DEPENSES IMPREVUES	0.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION DE COURANTE	96 612.76
	Indemnités des élus et charges	13 600.00
	Participations au SIVOS et participations diverses	76 692.76
	Subventions associatives et autres (participation destruction nids frelons asiatiques, centre de loisirs ALPR, reversement au SIVOS du fonds pour les rythmes scolaires)	6 320.00
66	INTERETS DES EMPRUNTS	3 173.02
67	AIDES DE SECOURS*	391.05
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	54 295.22
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	413 330.56

RECETTES

013	ATTENUATION DE CHARGES (remboursement des contrats aidés)	7 375.00
70	PRODUITS ET SERVICES	530.00
	Concessions de cimetière et redevance occupation domaine public pour le gaz	
73	IMPOTS ET TAXES	159 834.00
	Taxe d'habitation, foncier, bâti, non bâti	141 662.00
	Taxe sur les pylônes	9 272.00
	Fonds de péréquation des ressources intercommunales	5 000.00
	Dotations de solidarité communautaire	3 900.00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	101 301.00
	Dotations forfaitaire	47 000.00
	Dotations diverses	12 630.00
	Autres organismes	14 684.00
	Etats compensatoires	14 487.00
	Droits de mutation	9 000.00
	Fonds rythmes scolaires	3 500.00
75	LOCATION SALLE DES FETES	150.00
77	REMBOURSEMENT SINISTRES	6 184.80
002	EXEDENT ANTERIEUR REPORTE	137 955.76
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	413 330.56

INVESTISSEMENT

DEPENSES

001	DEFICIT ANTERIEUR REPORTE	45 931.57
16	REMBOURSEMENT CAPITAL EMPRUNTS	4 389.16
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	500.00
	Frais d'étude	500.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 300.00
	Achat de parcelles	1 000.00
	Achat de matériel et outillage	1 500.00
	Achat d'un véhicule de service	5 000.00
	Vitrine d'affichage au cimetière et écusson République Française	800.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	47 500.00
	Mur de clôture de la mairie	5 000.00
	FDAC 2017 : places de la mairie et de l'église	25 500.00
	- Voirie communale : rue du Clocher, rue du Clos, impasse Eole, Rue du Levant, voie communale n°4, rue Traversière, rue du puits - aménagement de carrefours sur la RD75 (panneaux STOP)	13 000.00
	Photocopieur Mairie	4 000.00
	Restes à réaliser (logiciel Etat Civil, liaison COMEDec, acquisition parcelles AB101 et AB102, fenêtres sacristie, système anti- calcaire école, place du Monument aux Morts)	23 123.82
020	DEPENSES IMPREVUES D'INVESTISSEMENT	3 000.00
041	OPERATIONS D'ORDRE (réintégration FDAC 2016)	15 844.45
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		148 589.00

RECETTES

021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	54 295.22
10	DOTATION FONDS DIVERS	78 449.33
	FCTVA	9 393.94
	Excédent de fonctionnement	69 055.39
041	OPERATIONS D'ORDRE (réintégration FDAC 2016)	15 844.45
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENTS		148 589.00

* Aides de secours : suite à la dissolution du CCAS de Mareuil au 31/12/2015, il a été décidé d'allouer une somme pour d'éventuelles aides sociales.

INFORMATIONS DIVERSES...

Les travaux de voirie

Je vous l'ai annoncé en page de garde, cette année encore, nous avons pris la décision d'investir une somme importante au niveau de la voirie, en particulier sur les places de la mairie et de l'église. L'estimation du bureau d'études BETG s'élève pour les deux places à 25 492.22 euros TTC.

Concernant la place de la mairie, elle sera partagée en deux parties; l'entrée sera bordée d'un mur en continuité de l'existant. Ensuite une partie en enrobé noir avec des places de parking délimitées, dont une réservée aux personnes à mobilité réduite. A hauteur de la mairie, un enrobé clair sera appliqué : cette partie sera fermée à la circulation. En bordure des murs de l'église, une bande de calcaire sera conservée pour mettre en valeur le bâtiment.

Concernant la place de l'église : en continuité de la place de la mairie, l'enduit clair sera appliqué sur le parvis. Les gravillons noirs derrière la mairie seront remplacés par de la pelouse; La rue de la Tape sera conservée en l'état. La circulation ainsi que le stationnement ne seront pas autorisés sur le parvis mis à part pour les cérémonies (obsèques) et pour l'accès à la propriété située face à l'église. Le parvis sera fermé par un système de plots (à définir).

Sur le côté droit de l'église, la voirie sera modifiée et longera la maison qui se trouve à l'entrée de la place. La voirie actuelle sera remplacée par une place de parking pour les personnes à mobilité réduites et le reste en pelouse. La gestion des eaux pluviales est prévue dans l'étude. Vous serez informés de la date de début des travaux; travaux qui seront effectués par l'entreprise SCOTPA dans le cadre du FDAC. Je n'ai pas à ce jour de date pour le commencement des travaux.





Des travaux d'entretien de la chaussée ont été retenus et sont en cours; ils sont réalisés par l'entreprise ECOPATCHER sur les voies communales suivantes : dans le bourg, rue du Clos, Impasse d'Eole, rue du Levant, VC 4 en direction de Rouillac, jusqu'au carrefour de Beaulieu, rue du Clocher. Au Plessis, rue Traversière (de la place jusqu'à la rue du Logis) et rue du Puits.

D'autres travaux vont débuter très bientôt. Il s'agit des modifications de priorité aux intersections des RD75 et 381. Nous espérons par ce changement faire ralentir les véhicules entrant dans Mareuil en provenance de Sonneville.

Enfin, toujours pour la voirie, nous allons, comme d'habitude, passer commande d'enrobé et de calcaire pour nos travaux d'entretien en interne.



Les travaux des bâtiments

A l'église, les fenêtres de la sacristie ont été remplacées par l'entreprise Lanterne.

A l'école, des travaux d'entretien et de réparation sont effectués à la demande. Un devis sera demandé pour le remplacement des volets de la bibliothèque. Nous cherchons une solution pour la cour de l'école où de nombreux trous se sont formés; une entreprise peut nous améliorer cette cour, mais il faut que les arbres soient élagués afin de permettre au camion de passer pour travailler correctement. A voir peut-être en fin d'année.

A la salle des fêtes, des travaux de peinture pour les volets et les fenêtres sont prévus en interne.

Au cimetière, nous avons eu un problème d'entretien dû à plusieurs facteurs : nous n'avons plus d'agent titulaire du certiphyto et nous n'avons pas pu appliquer de produit en temps utile. Nos matériels, tracteur et tracteur tondeuse, ont été en panne pratiquement simultanément. L'association de Rouillac, INSERT'R n'a pas pu intervenir, faute de personnels et nos employés (nouveaux tous les deux) ont eu fort à faire sur la commune. Le problème va être réglé car nous avons fait appel à la commune de Rouillac qui doit intervenir la semaine prochaine pour désherber les allées du cimetière. Lors d'un prochain conseil, nous prendrons une décision quant à l'entretien futur du cimetière, en sachant qu'à terme nous aurons interdiction totale d'utiliser du désherbant.

Pas de travaux particuliers au niveau de la mairie.

Je terminerai cette liste par les travaux du monument aux morts, lesquels sont terminés. Un incident sur une gaine de France Télécom a considérablement retardé la fin du chantier. Mais aujourd'hui, l'espace est lisible et le résultat à la hauteur de nos souhaits. Nous espérons que ça vous convient.



Les travaux en interne ne manquent pas et nous allons devoir travailler par priorité. Le plus grand consommateur de temps est l'entretien des rues (herbe) que nous ne pouvons plus désherber. Je fais appel à votre civisme (certains le font déjà) pour entretenir le long de vos propriétés. Pour l'instant, nous essayons de remettre à jour l'entretien courant.

Un autre sujet d'importance est l'état de la bache à incendie Place du Bicentenaire. Elle fuit mais on ne voit pas où. La vanne d'accès pompiers est bloquée et nous devons faire procéder au nettoyage autour de la bache pour y voir plus clair et faire intervenir une entreprise qui jugera de l'état et si il y a possibilité de réparer.



Le personnel

Le départ en retraite de Monsieur Christian BUIS le 31 mars dernier et la prolongation du congé « assistant familial » de Monsieur Guy MORELET pour 3 mois, nous ont conduits à recruter deux personnes :

Monsieur Gheorghe PEREANU (sous contrat aidé d'un an renouvelable 4 fois) qui effectue 26 heures par semaine pour la commune et 14 heures pour le SIVOS dans la fonction de chauffeur de bus et Monsieur Jean-Paul GAUMET, agent mis à disposition par le centre de gestion, durant l'absence de Monsieur MORELET. Il effectue 35 heures par semaine; Une prise en charge est assurée par le centre de gestion à hauteur de 75%. Les adjoints et moi-même cherchons à appliquer un nouveau planning de tâches à effectuer régulièrement et ponctuellement.



Cérémonie du 8 mai

Elle se déroulera à 12h au monument aux morts et sera suivie du verre de l'amitié à la salle de la mairie.



Carte Nationale d'Identité

Depuis le 15 mars 2017, nous ne pouvons plus délivrer de cartes d'identité.

Désormais, vous pourrez faire votre pré-demande en ligne sur www.service-public.fr

A la fin de votre procédure de pré-demande, il vous sera communiqué un numéro qu'il faudra présenter dans l'une des mairies habilitées dans le Département. Elles sont au nombre de 19 et concernent principalement les villes telles que Rouillac, Jarnac au plus proche de chez nous.

Si vous n'avez pas la possibilité d'aller sur Internet, nous pourrions toujours continuer à vous délivrer le formulaire à compléter et à ramener avec vos pièces justificatives dans l'une des mairies habilitées.

Dans le cadre de ces mesures de simplification par le biais de démarches par Internet, nous pouvons vous aider en mairie, à effectuer votre pré-demande. Nous pouvons également mettre à votre disposition, un ordinateur.



Enquête INSEE

L'INSEE réalise, entre le 2 mai et le 24 juin 2017, une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages.

L'enquête s'inscrit dans un dispositif statistique européen et porte sur les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement, ainsi que sur la formation, l'emploi et la santé des individus.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

L'enquête prend la forme d'un panel sur plusieurs années, certains des ménages concernés ont déjà participé aux collectes précédentes et connaissent donc déjà bien ce dispositif.

Je vous ai dit en début de journal que nous avons baissé les subventions aux associations; pas toutes. J'ai proposé des chiffres au Conseil municipal et ces chiffres ont été votés. Nous avons fait le choix de ne pas toucher aux « petites associations communales » ni aux extérieures (Croix rouge, jardin à malices, batterie harmonie et donneurs de sang). Nous avons baissé l'association les Guidons Mareuillais, les Galoches Mareuillaises et la Société de chasse. La première parce qu'elle ne fait plus qu'une manifestation sur la commune, les autres car elles ont un fonds de roulement correct. Je voulais vous informer également que le Club du 3ème âge n'a pas sollicité de subvention communale pour cette année.

Les collectivités subissent aussi le désengagement de l'Etat et la baisse des dotations chaque année. Nous privilégions de ne pas augmenter les impôts locaux (la part communale) et nous ne savons pas de quoi l'avenir sera fait. Malgré tout, nous continuons à maintenir notre village en bon état, même si nous limitons les « gros investissements ». Notre projet de panneaux photovoltaïques au terrain de football et sur les bâtiments communaux est en cours d'étude par le CRER. Nous attendons le résultat de cette étude.

En continuité des investissements, j'ai demandé au Conseil municipal d'acquérir un véhicule de fonction pour les déplacements dans les hameaux et ailleurs si besoin. Les adjoints sont chargés de prospecter auprès des garages.



Pour finir, je vous parlerai de la communauté de communes du Rouillacais et des grands « chantiers » qui sont en cours et qui concernent toutes les communes. Il s'agit du projet de territoire et du PLUI (plan local intercommunal d'urbanisme). Les réunions s'enchaînent très rapidement au niveau des élus. D'autres sont à venir pour le personnel communal, les entreprises et les particuliers. Vous serez sollicités pour donner votre avis sur l'avenir de notre territoire et ses orientations.

Le projet de territoire est en bonne voie et je suis très intéressée par ce qui ressort des réunions d'élus. Je me suis beaucoup investie à ce sujet et c'est très prenant.

Le PLUI en est aux prémices; C'est un peu plus compliqué et j'attends de rentrer dans le vif du sujet pour voir ce qui en ressortira. Trois membres du Conseil municipal m'ont accompagnée à la réunion de présentation et nous nous reliaerons pour les réunions qui sont très rapprochées. L'urbanisme est un domaine difficile à gérer et il va falloir penser « territoire intercommunal » et pas commune.

Les deux projets sont liés car ils découleront l'un de l'autre.

Je vous ferai un point d'avancée lors de votre prochain journal d'été.

Journal d'été qui vous sera présenté en juillet-août.

A très bientôt et je suis à votre écoute si besoin; les membres du Conseil municipal également.